

# Réunion publique sur les rythmes scolaires

## Circonscription Gap – Embrun – Saint-Bonnet

### Lundi 15 novembre à Saint-Bonnet

Des enseignants issus des écoles primaires du secteur et un journaliste du *Dauphiné Libéré* ont participé au débat sur les rythmes scolaires organisé le 15 novembre 2010 à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Ce débat était animé par la conseillère pédagogique de la circonscription faisant fonction d'IEN, la conseillère pédagogique EPS de la circonscription et l'animateur du réseau rural du Champsaur Valgaudemar.

Voici leurs conclusions :

- Journées trop longues pour ceux qui ont le soutien.
- Temps de classe hebdomadaire pour la majorité des élèves (24h) trop court.
- Revenir à 26 heures pour tous.
- Coupure du mercredi : « elle est nécessaire » ; mais pour d'autres : « quand il n'y a pas de coupure les enfants « gardent le rythme » (apprentissages moins massés) ».
- La coupure du mercredi n'est pas forcément synonyme de repos pour les élèves : familles où les deux parents travaillent, familles mono-parentales où l'adulte qui a la garde de l'enfant travaille. Certains enfants sont livrés à eux-mêmes, faute de moyens financiers ou de structures d'accueil dans les petites communes. La garde des enfants le mercredi engendre un coût financier pour les familles.
- L'alternance période de travail/ vacances scolaires doit respecter l'alternance suivante : 7 semaines de classe/ 2 semaines de vacances.
- Au-delà de 7 semaines de classe sans interruption, les élèves ne sont plus disponibles pour les apprentissages.
- Certaines écoles ont connu la semaine à quatre jours avec 11 semaines de classe la dernière période : c'est beaucoup trop long pour les élèves.
- Changer le rythme n'est pas une priorité absolue pour optimiser les apprentissages. Les conditions d'accueil, la qualité de l'encadrement (effectifs, formation des enseignants et des éducateurs) sont aussi à interroger.
- Si l'école fonctionne sur des journées plus courtes (9h -14h par exemple), quelle prise en charge pour les élèves en-dehors de ces heures ? Le problème de l'implication financière des collectivités locales est posé (communes riches/communes pauvres, priorités en matière de politique éducative). L'éducation doit rester nationale pour garantir l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire français.
- Il faudrait pouvoir prendre en compte l'enfant (et sa famille), l'élève (et ses apprentissages) sans tenir compte de la pression économique (tourisme...).
- La réduction des vacances d'été est un problème pour les centres de vacances qui fonctionnent sur un temps trop réduit.
- Tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant... est-ce possible ? Les chercheurs ne sont pas tous d'accord entre eux ! Qui croire ?
- Le rythme d'un élève de maternelle diffère de celui d'un élève d'école élémentaire et encore plus de celui d'un collégien ou de celui d'un lycéen.
- Interdire les journées de plus de 6 heures et *a fortiori* les journées de 9 heures en lycée.
- L'école doit avoir le courage et les moyens de ses ambitions.